



**HAL**  
open science

## Éditorial : Égalité des chances... ou des réussites et des places dans l'enseignement supérieur ?

Emmanuelle Annoot, Richard Etienne

### ► To cite this version:

Emmanuelle Annoot, Richard Etienne. Éditorial : Égalité des chances... ou des réussites et des places dans l'enseignement supérieur ?. Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE, 2020, 58, 10.4000/edso.13498 . hal-03153753

**HAL Id: hal-03153753**

**<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-03153753>**

Submitted on 26 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Éditorial : Égalité des chances... ou des réussites et des places dans l'enseignement supérieur ?

Emmanuelle Annoot

Professeur en sciences de l'éducation et de la formation,  
Université de Rouen Normandie, CIRNEF EA7454

Richard Étienne

Professeur en sciences de l'éducation et de la formation,  
Université Paul-Valéry Montpellier 3, LIRDEF EA 3749

Faut-il, ainsi que l'a proposé Savidan, alors Président de l'Observatoire des Inégalités, *Repenser l'égalité des chances* (2007) dans l'enseignement supérieur comme au sein de nos sociétés ? Nous avons décidé de consacrer ce dossier du numéro 58 de notre revue à cette question à l'occasion d'un colloque international, *Egalisup*, qui s'est tenu à Montpellier les 5 et 6 mars 2020. Est-il en effet préférable de viser l'égalité des chances qui concerne la situation de départ ou celle des résultats (Dubet et Duru-Bellat, 2004, p. 114) ou encore celle des places (Dubet, 2011, p. 32), couramment résumée en termes de réussite car elle s'intéresse à l'issue du *curriculum* ? L'approche curriculaire, présente dans de nombreux systèmes étrangers, présente-t-elle une solution alternative permettant de sortir de cette aporie ? Il s'agit en effet de comprendre comment différents pays appréhendent la question de la performance de leur enseignement supérieur en ce qui concerne la réduction des inégalités. Il y aura lieu d'analyser les différentes politiques « déclarées, formelles et effectives » (Depover et Noël, 2005, p. 17) qui concernent la diminution des inégalités ainsi que les dispositifs mis en place dans cette intention.

L'« égalité des chances » s'inscrit dans l'idée, répandue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe (voir la conférence de François Dubet dans ce dossier), qu'il existe une égalité des droits entre les êtres humains. Cette exigence est-elle imposée au système éducatif et à son organisation ? Ce n'est devenu un but à atteindre pour les systèmes politiques, économiques et sociaux qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle quand ils ont commencé à s'orienter vers une « société de la connaissance » (Bouchet, 2005, p. 21-25). Ce concept d'égalité des chances est-il répandu dans de nombreux États ? Quelle place occupe-t-il dans la définition des finalités des systèmes éducatifs ? La recherche en éducation comparée peut-elle nous fournir des indications avérées sur ce point ? La performance de ces systèmes dépend-elle de l'atteinte de cet objectif ? Sa mise en forme et en pratique relève-t-elle uniquement de stratégies politiques, économiques et sociales ou les modes organisationnels et la pédagogie de l'enseignement supérieur y occupent-ils une part importante ? Comment cet objectif influence-t-il les stratégies, les dynamiques de gouvernance des systèmes éducatifs et l'action des différents acteurs concernés, notamment les enseignants-chercheurs (EC) ? Observe-t-on des mutations qui portent sur les mécanismes organisationnels et qui entraînent des effets dans les pratiques pédagogiques ? Comment interpréter l'apparente contradiction entre un accès au supérieur

pour plus d'une personne sur deux et le sentiment d'humiliation des « vaincus » du système universitaire qui sont 6 sur 10 à échouer en première année (Graveleau, 2017) ?

La pédagogie universitaire n'a pas été forcément le premier souci des universités sur la longue période qui s'étend du Moyen-âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle qui marque une rupture avec le modèle monastique. La conception introduite par Humboldt donne la priorité à la recherche et crée la double compétence de l'enseignant-chercheur dont le recrutement et la carrière ne peuvent s'effectuer, en France et ailleurs, que par décisions de pairs plus familiers avec les questions de recherche qu'avec celles d'enseignement. Ce fonctionnement endogamique a-t-il résisté à la poussée émancipatrice de la fin des années 1960 lorsqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle étudiantes et étudiants entrent en grand nombre dans l'enseignement supérieur ? On peut alors parler d'une « université de masse » (Boyer et Coridian, 2001 ; Felouzis, 2003). Mais s'il y a beaucoup d'appelés, il y a beaucoup moins d'élus (Beaud, 2003). Et les conséquences de cette « massification » mais aussi de la contestation du « mandarinat » qui l'a plus ou moins accompagnée sont doubles : pour permettre l'accès aux savoirs et aux diplômes, ce qu'on désigne généralement par le terme de *démocratisation*, l'université doit-elle poursuivre sur la même voie ou réformer ses institutions en opérant un tournant démocratique ? En effet, de nombreuses tentatives sont faites pour permettre la réussite dans les premières années qui se révèlent cruciales (Conférence de consensus « Réussite et échec dans l'enseignement supérieur : quels éclairages de la recherche ? », Paris, Ministère de l'enseignement supérieur, IFÉ : 15 et 16 décembre 2015). Des études ont été menées, notamment en France sur le plan « réussite en licence » (Annoot et Étienne, 2012 ; Perret, 2013), mais il est difficile d'obtenir des résultats globaux, même si quelques données locales peuvent montrer des résultats notables qui ne s'observent pas au niveau du pays. La création de Services Universitaires de Pédagogie (SUP), actuellement 33 en France réunis dans un réseau ([www.reseausup.fr](http://www.reseausup.fr) consulté le 10 novembre 2018) connaît un développement certain mais de rares évaluations sur leur portée auprès des enseignants-chercheurs et sur leurs effets sur les pratiques ont été produites (Cosnefroy, 2015 ; Demougeot-Lebel et Perret, 2011 ; Bailly, Demougeot-Lebel et Lison, 2015). En revanche, les systèmes dits de gouvernance n'ont pas été modifiés dans un sens plus direct car leurs nombreux conseils fragmentent la vie institutionnelle.

Cet état de fait confirme que la question de l'égalité semble actuellement plus traitée sur un plan pédagogique que sur un plan structurel et de parcours dans le supérieur malgré des ouvrages comme celui de Beaud (2003) qui ont établi les raisons de l'échec des « nouveaux étudiants ». L'idée de permettre au plus grand nombre l'accessibilité des savoirs accompagne la promotion de dispositifs de formation intégrant le numérique avec une ouverture internationale mais les dispositifs de *e-learning* ou « apprentissage en ligne », les *MOOCs* ou « cours en ligne gratuits et massifs » se succèdent sans que des évaluations établissent encore leur effet dans la lutte contre les inégalités et la généralisation d'un enseignement en ligne imposée par la crise sanitaire de 2020 ne manquera pas d'être évaluée dans ses aspects pédagogiques, psychologiques et curriculaires.

Impliqués ou non dans les dispositifs d'aide à la réussite, certains enseignants-chercheurs ont pris des initiatives pour s'adapter à leurs publics. Les pratiques pédagogiques et l'activité des enseignants du supérieur restent néanmoins méconnues en France malgré quelques travaux récents sur le sujet (Annoot et Fave-Bonnet, 2004 ; Duguet et Morlaix, 2012 ; Viaud, 2015 ; Étienne, Annoot et Biaudet, 2018). Développer ces recherches constitue un enjeu, en particulier en se concentrant sur les néo-professionnels. Si une meilleure connaissance du métier d'enseignant-chercheur semble être essentielle pour contribuer à la formation et à l'émancipation sociale et intellectuelle des étudiants (Annoot, 2014), la conduite d'une réflexion sur la définition d'un enseignement universitaire, au sens le plus large du terme, vraiment démocratique n'est pas moins importante.

## La relation entre le colloque et le dossier

L'orientation scientifique du colloque répondait à un triple défi. Le premier défi était de relier des champs de recherche traditionnellement séparés en étudiant de façon critique et interdisciplinaire la question de l'égalité des chances à l'université. Les recherches en sciences de l'éducation et de la formation sur l'enseignement supérieur sont moins nombreuses que celles portant sur les autres niveaux du système éducatif. La constitution de cadres théoriques nouveaux pour étudier ce système complexe (De Ketele, 2010) nécessite en outre l'ouverture à d'autres disciplines (conférence de consensus de 2015) qui participent au développement des sciences de l'éducation et de la formation au sein des sciences humaines et sociales. D'une part, l'engouement pour la pédagogie universitaire et le développement des démarches qualité dans les établissements ont conduit à une multiplication de journées scientifiques ou de colloques réunissant chercheurs et praticiens et portant spécifiquement sur les pratiques et les dispositifs pour faire réussir les étudiants. Dans ces manifestations, de nombreuses communications ont été réalisées par des chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation mais d'autres disciplines y ont été représentées : les sciences de l'information et de la communication, la didactiques des langues<sup>1</sup>. D'autre part, des événements ou des programmes scientifiques aboutissant à des publications portant spécifiquement sur la construction des inégalités dans l'enseignement supérieur ont vu le jour, souvent à l'initiative de sociologues<sup>2</sup> En reliant la question de l'égalité des places et des chances aux réussites étudiantes ce colloque a affirmé une ambition peu commune répondant pourtant à une

---

<sup>1</sup> Citons par exemple la réflexion menée par le Groupe de Recherche Interdisciplinaire (GRI) de l'IDEFI UM3D à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 illustrée par deux éditions du colloque international *Apprendre, Transmettre, Innover à et par l'université* (ATIUI) en 2015 et 2018 :

<https://colloqueatiusaison2.wordpress.com/author/atiui2018/>

et

<https://sites.google.com/site/colloqueatiui/>, consultés le 10 novembre 2020.

<sup>2</sup> Citons par exemple Les journées thématiques du 7 et 8 février 2019 organisée par l'Association française de sociologie intitulée *La sélection dans l'enseignement supérieur : des dispositifs aux pratiques*.

exigence de rigueur scientifique en sciences humaines et sociales, celle d'interroger l'effet des dimensions structurelles, pédagogiques et didactiques du système d'enseignement supérieur sur les réussites étudiantes, c'est-à-dire d'adopter une approche interdisciplinaire.

Le second défi de ce colloque était d'aborder cette question selon les époques en rappelant les orientations politiques fondant les systèmes d'enseignement supérieur mais surtout en portant un regard sur les pratiques pédagogiques à différentes périodes depuis la massification de l'enseignement supérieur et la création des départements de sciences de l'éducation en France et dans d'autres pays jusqu'à aujourd'hui. Nous pouvons souligner ici cette originalité du colloque dans une institution universitaire où la valorisation du renouveau en pédagogie de l'enseignement supérieur tend à effacer les héritages du passé et les leçons de l'expérience. Or, les conceptions que les enseignants-chercheurs ont de leur métier ainsi que leurs attitudes varient selon les temporalités de leur parcours (Escorcía, 2020) mais aussi en fonction des espaces dans lesquels ils exercent leur métier (Younès, 2020), leur rapport à la discipline définissant en partie leur identité (Rege Colet et Berthiaume, 2009). Ce colloque a eu vocation à retisser des liens entre le passé, le présent et l'avenir de l'enseignement supérieur et a révélé que la transformation pédagogique n'était pas un slogan du temps présent mais d'abord le produit d'une démarche réflexive prenant racine dans le vécu de la relation pédagogique. Ainsi, il a accordé une attention particulière aux parcours des universitaires de toutes générations et à leur développement professionnel ainsi qu'à la diversité des environnements de travail dans lesquels s'est exercée leur activité.

L'ouverture internationale constituait le troisième défi de ce colloque invitant ses participants à une approche plus distanciée des phénomènes étudiés au regard de différents contextes. Nous pouvons regretter que l'arrivée de la pandémie ait empêché d'accueillir en France (à Montpellier) quelques-uns des collègues inscrits venus d'autres pays même si certains d'entre eux, faute d'avoir pu se déplacer, sont malgré tout présents dans ce dossier.

## **Le dossier**

Il faut d'abord préciser qu'il ne constitue pas les *Actes* du colloque pour deux raisons : la première réside dans la très forte sélection qui s'est opérée entre les projets d'articles et ceux qui sont réellement publiés après, parfois, deux ou trois allers et retours avec les experts dans une pratique du « double aveugle » appliquée avec la plus grande rigueur mais aussi en respectant la volonté propre à cette revue, comme à bien d'autres, d'aider les soumissionnaires en recourant à une évaluation formative. C'est ainsi que nous parvenons à un pourcentage de 50 % de publication tout en ayant prodigué des conseils à celles et ceux dont les textes ne sont pas retenus pour le dossier. Le temps très limité entre le colloque et la publication de la revue (neuf mois) a incité certains auteurs à différer l'envoi de leur article qui sera le bienvenu dans les *varia* qui sont régulièrement publiés par *Éducation et socialisation*, les *Cahiers du CERFEE*. La deuxième raison est liée aux articles proposés à la revue par des chercheuses et des chercheurs qui n'ont pas participé au colloque mais exposent des travaux critiques et étayés sur le thème de l'égalité des chances dans le supérieur.

## Présentation des articles du dossier

Le dossier commence par la conférence de François Dubet qui démonte les mécanismes complexes des effets non voulus des massifications de l'enseignement secondaire observées dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle au moment où se confirme la troisième qui touche, elle, le premier cycle du supérieur. Avec ces massifications successives et l'élévation du niveau d'instruction, il s'est creusé un fossé paradoxal entre les vainqueurs du système et les vaincus qui ont été humiliés. C'est sur eux que devraient se concentrer les efforts de ce système parce qu'ils sont victimes d'un modèle d'une extrême cruauté.

Au cours de la table ronde, les interventions de trois spécialistes de la pédagogie, de la pédagogie universitaire et de la didactique ont établi que d'autres mécanismes que ceux d'une distillation fractionnée sont possibles et efficaces dans l'enseignement supérieur. Les origines sociales et scolaires des étudiantes et étudiants leur imposent de s'acculturer aux exigences ainsi qu'aux coutumes du monde universitaire. Le rôle de l'écrit dans la réussite est essentiel à ce niveau et l'organisation de travaux d'écriture avec des outils et une méthode progressive constitue une innovation sur laquelle peuvent échanger les enseignants-chercheurs. L'enseignement supérieur ne tient pas ses promesses de réussite parce qu'il transforme systématiquement ses objectifs en préalable. Or, le dispositif pédagogique et didactique est au moins aussi important que le contenu de la formation.

Pour Carole Daverne-Bailly et Claudie Bobineau, l'articulation entre la réforme du lycée de 2018 et la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, dite loi ORE, détermine le fait que les dispositifs d'accompagnement à l'orientation se déclinent différemment dans les établissements de l'enseignement secondaire, selon les priorités affichées par les équipes de direction. Ces dispositifs activent pour l'essentiel des leviers organisationnels, l'engagement des enseignants étant contraint par de multiples difficultés. Ils sont saisis différemment par les lycéens, en fonction de leur capacité - socialement construite - à donner du sens à leurs études et se projeter dans l'avenir. Leurs résultats témoignent d'une difficulté à réduire les inégalités d'orientation vers l'enseignement supérieur.

Dans son article, Sophie Kennel analyse les intentions et les effets du dispositif des cordées de la réussite qui visent à favoriser l'ascension sociale dans l'enseignement supérieur. Une étude qualitative menée dans l'Académie de Strasbourg montre que les élèves inscrits dans les cordées de la réussite font déjà preuve d'ambition scolaire avant d'intégrer le dispositif et ont un fort potentiel de réussite. Les cordées de la réussite constitueraient ainsi un modèle précoce de méritocratie.

Selon Magali Jaoul-Grammare, la dualité du système d'enseignement supérieur français - universités et grandes écoles - implique de nombreuses inégalités que s'efforcent de combattre les politiques. Depuis le début des années 1980, l'égalité des chances est au cœur de toutes les réformes éducatives et la priorité est donnée à la lutte contre les inégalités qu'elles soient de genre, sociales, culturelles ou géographiques. Elle se donne pour objectif d'analyser les effets

de diverses réformes sur l'évolution des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, notamment l'accès aux formations prestigieuses. Ses résultats montrent que malgré la réduction de certaines inégalités, l'accès aux diverses orientations de l'enseignement supérieur et notamment l'accès aux formations prestigieuses, demeure très marqué par les inégalités, notamment de genre et sociales.

Mikaël De Clercq et Cathy Perret confirment que la transition universitaire est une période ponctuée de défis que l'étudiant doit pouvoir relever pour s'adapter à son nouvel environnement. Cette transition universitaire est généralement considérée comme un processus universel et invariant entre les pays et les établissements mais les particularités nationales et institutionnelles laissent présager que les contextes de transition seraient spécifiques car ils n'impliqueraient pas toujours exactement les mêmes défis d'adaptation. Cette chercheuse et ce chercheur ont réalisé une comparaison du vécu des étudiants entre une université française et une université belge. Leurs analyses montrent des similitudes mais également d'importantes différences telles qu'une plus grande perception d'obstacles pour les femmes d'un niveau socio-économique faible dans le cas belge et de plus fortes différences entre les secteurs d'études dans le cas français.

Le doctorat est en France une condition nécessaire pour accéder à des postes de permanents de chercheurs et d'enseignants-chercheurs dans l'enseignement supérieur et la recherche publique. Il n'est cependant pas une condition suffisante, même si une majorité de jeunes doctorants souhaitent se stabiliser dans ces emplois. La formation doctorale, notamment depuis la création des écoles doctorales, a cherché à proposer d'autres alternatives professionnelles. À partir des enquêtes du Céreq sur l'insertion des jeunes docteurs, les travaux de Jean-François Giret soulignent une baisse assez sensible dans les aspirations des jeunes docteurs à rejoindre le secteur académique en fin de thèse. Ils montrent également une hausse de la précarité dans ce secteur qui paraît affecter leur projet professionnel en les incitant à se tourner vers d'autres débouchés.

L'article de Corinne Monney s'inscrit dans le champ de la sociologie des organisations et de la psychologie ergonomique car il met en avant, à la suite de résultats d'une recherche doctorale basés sur la méthode inductive de la théorie ancrée, trois profils de formateurs d'enseignants dans leur rapport aux prescrits à plus d'égalité. Il questionne les normes dans la formation des maîtres et la valeur éventuellement rhétorique d'un prescrit actuel revendiquant un plus d'égalité, voire d'intégration/inclusion. Il étudie le temps d'auto-prescription, entre libre-arbitre et contraintes normatives en s'intéressant aux formateurs d'enseignants en milieux tertiaires.

Coralie Touati se propose de considérer le travail de l'étude d'étudiantes et d'étudiants de licence à l'université comme un fait tout à la fois social et didactique dont il convient d'étudier les modes de structuration dans deux champs disciplinaires épistémologiquement contrastés : les sciences de l'éducation et le droit. Cette confrontation lui permet d'explorer

les rapports entre l'étude, l'enseignement et la réussite académique en subdivisant ces macro-variables en micro-variables opérationnelles et en décrivant leurs articulations.

L'étude d'Élisabeth Odacre aborde les aspects contextuels du phénomène d'abandon dans l'enseignement supérieur en Guadeloupe. Elle le fait en relation avec la proportion importante de bacheliers et de bacheliers de l'enseignement professionnel dans cette région. Les récits de vie consécutifs à l'abandon du BTS *assistant de manager* permettent de mieux comprendre les tensions qui ont pesé sur leur décision. En raison d'orientations contraintes dues la carte locale de l'enseignement supérieur qui n'est adaptée ni aux besoins de formation ni aux aspirations des jeunes qui ont réussi leur bac professionnel. D'où la remise en question des caractéristiques socioéconomiques et territoriales de la Guadeloupe qui constituent des déterminants majeurs pour l'insertion et la réussite de ce public dans l'enseignement supérieur.

Selon Dany Daniel Bekale, au Gabon, la rhétorique de l'égalité des chances apparaît comme le crédo des autorités politiques, lesquelles y voient le modèle par excellence de la justice sociale. Cependant, cette litanie se trouve démentie au niveau de l'université par les effets pervers de la massification qui donnent à voir un taux d'échec massif en première année. Il met à l'épreuve la rhétorique de l'égalité des chances à l'université Omar Bongo de Libreville au regard des conditions d'études et de vie des étudiants. Il cherche à savoir comment l'on peut parler d'égalité des chances dans un contexte marqué par différentes formes de précarité.

Isabelle de Geuser et Benoît Josset rappellent que l'Angola sort d'un contexte historique douloureux marqué par la guerre qui explique que son système d'enseignement supérieur était quasiment inexistant. Depuis 2002, date de signature des Accords de Paix, ce système est en mutation et en structuration. En 2009, l'apparition d'une politique de l'enseignement supérieur est devenue un *leitmotiv* face à une volonté de réduction des inégalités socio-économiques. Extension (décentralisation), internationalisation (mobilité estudiantine) et privatisation (développement de l'enseignement supérieur privé) caractérisent les mesures prises par le gouvernement ces dix dernières années. Leur étude exploratoire décrit les *trajectoires politiques* angolaises dans le domaine de l'enseignement supérieur et les met en relation avec les influences de la diplomatie française.

Christophe Point s'appuie sur les travaux de Lévinas et Derrida pour montrer que l'hospitalité n'est pas une valeur nouvelle. Cependant, elle reste étrangement peu mobilisée au sein des questions relatives à l'éthique et à la pédagogie universitaires. Or, l'hospitalité, pensée par la philosophie pragmatiste, peut être une notion clé pour résoudre la question suivante : quelle égalité voulons-nous à l'université ? En effet, le libéralisme à l'œuvre actuellement au sein des universités en vient à mettre dangereusement en tension l'égalité et la diversité, et ce au cœur même des pratiques pédagogiques quotidiennes. Contre cette orientation libérale, il propose des pistes pour une autre éthique universitaire, pistes qui s'articulent autour de la notion d'hospitalité à soi, aux autres et aux savoirs. Sa mise en œuvre a pour but de promouvoir une égalité qui se nourrit des différences plutôt que de leur déni ou leur rejet.



L'article de Nathalie Younès, Juliette Robert, Elisa Guyon et Emmanuèle Auriac-Slusarczyk aborde la difficile question de l'évaluation des dispositifs d'aide à la réussite en licence par une étude approfondie, à l'Université de Clermont-Auvergne, du public cible d'un dispositif destiné à accompagner certains étudiants dans leur (ré)orientation en croisant les résultats de deux enquêtes. La première, conduite auprès d'étudiants de première année de licence, montre que ceux-ci ne diffèrent pas significativement, quant à leur potentiel besoin d'être accompagnés dans leur (ré)orientation, selon qu'ils aient été étiquetés *oui* ou *oui, si* sur *Parcoursup*. La seconde met en évidence d'une part que la maîtrise de la langue intervient comme un fait saillant pour caractériser, par défaut, les étudiants suivis qualitativement. Et d'autre part, que les taux d'assiduité sont différents selon les filières expérimentées, *Droit, AES, Economie, Gestion*. Des interrogations se dégagent pour ajuster le dispositif à la réalité du public et choisir des modes de sélection plus adéquats et moins ségrégatifs.

L'article d'Emmanuelle Annot a pour finalité de constituer une synthèse des apports des quarante communications du colloque *Égalité des chances... ou des réussites et des places dans l'enseignement supérieur ?* -dont certaines ont été développées sous la forme d'un article scientifique dans ce dossier- mais aussi des textes qui nous sont parvenus à la suite de l'appel à contributions qui est cité plus haut. Son contenu tente d'apporter une réponse à une question générale qui a fondé l'organisation de ce colloque : *Un enseignement supérieur juste est-il possible ?* En prenant appui sur l'ensemble des contributions mais aussi sur l'actualité de la recherche dans ce domaine, l'article définit les pistes à suivre pour aller vers un enseignement universitaire plus juste, et donc plus égalitaire. L'approche pratiquée est systémique et propre aux sciences de l'éducation et de la formation, car elle met en relation les étudiants et enseignants-chercheurs qui interagissent dans des situations d'enseignement, d'apprentissage et de recherche.

Annot, E. (2014). De l'accompagnement à la pédagogie universitaire : quels enjeux pour la formation des enseignants -chercheurs ? *Recherche et formation*, 77, 17-28.

Annot, E., Étienne, R. (2012, coord.). Égalité des chances, université et territoires, dossier. *Éducation et socialisation, les Cahiers du CERFEE*, 31, 13-98, <https://journals.openedition.org/edso/776>, consulté le 18 mars 2019.

Annot, E., Fave-Bonnet, M.-F. (2004, Eds). *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer*. Paris : L'Harmattan.

Bailly, B., Demougeot-Lebel, J., Lison, C. (2015 ). La formation d'enseignants universitaires nouvellement recrutés : quelles retombées ? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 31-3, <http://journals.openedition.org/ripes/990>, consulté le 07 janvier 2019.

Beaud, S. (2003). *80 % au bac... et après : Les enfants de la démocratisation scolaire*. Paris : La Découverte.

Bouchet, H. (2005, rap.). *La société de la connaissance dans le cadre de la stratégie de Lisbonne*. Avis du Conseil Économique et Social émis lors de ses réunions du 26 et du 26 octobre 2005. Paris : La Documentation Française, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/064000063.pdf>, consulté le 23 décembre 2018.

Boyer, R., Coridian, Ch. (2001). Enseigner en première année de l'université de masse. *Recherche et formation*, 38, 141-153.

Conférence de consensus « Réussite et échec dans l'enseignement supérieur : quels éclairages de la recherche ? ». Paris, Ministère de l'enseignement supérieur, IFE : 15 et 16 décembre 2015. Rédaction du rapport du jury consultable en ligne sur le site de l'IFE. <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/enseignement-superieur/enseigner-et-apprendre-dans-l2019enseignement-superieur/seminaire-de-consensus/reussite-et-echec-dans-lenseignement-superieur-1/reussite-et-echec-dans-lenseignement-superieur>, consulté le 12 mars 2019.

Cosnefroy, L. (2015, dir.). État des lieux de la formation et de l'accompagnement des enseignants du supérieur, <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/enseignement-superieur/enseigner-et-apprendre-dans-l2019enseignement-superieur/rapports-et-etudes>, consulté le 12 mars 2019.

De Ketele, J.-M. (2010). La pédagogie universitaire : un courant en plein développement. *Revue française de pédagogie*, 172, 5-13.

Demougeot-Lebel, J., Perret, C. (2011). Qu'attendent les enseignants universitaires français en termes de formation et d'accompagnement pédagogiques ? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 27-1, <http://journals.openedition.org/ripes/456>, consulté le 06 janvier 2019.

Depover, C., Noël, B. (2005). *Le curriculum et ses logiques : une approche contextualisée pour analyser les réformes et les politiques éducatives*. Paris : L'Harmattan, Éducation et formation.

Dubet, F. (2011). Égalité des places, égalité des chances. *Études*, 2011/1, 414, p. 31-41, <https://www.cairn.info/revue-etudes-2011-1-page-31.htm>, consulté le 10 octobre 2018.

Dubet, F., Duru-Bellat, M. (2004). Qu'est-ce qu'une école juste ? *Revue française de Pédagogie*, 146, 105-114.

Duguet, A., Morlaix, S. (2012). Les pratiques pédagogiques des enseignants universitaires : Quelle variété pour quelle efficacité ? *Questions Vives*, 6-18, <http://questionsvives.revues.org/1178>, DOI : 10.4000/questionsvives.1178, consulté le 30 septembre 2016.

Escorcía, D. (2020). *Apprentissage et enseignement de l'écriture académique*. Note de synthèse en vue de l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches. Lyon : ENS.

Étienne, R., Annot, E., Biaudet, P. (2018). Les enseignants-chercheurs débutants en France : l'urgence de la pédagogie. In D. Adé et T. Piot (dir.). *La formation entre universitarisation et professionnalisation - Tensions et perspectives dans des métiers de l'interaction humaine*. Rouen et Le Havre : PURH, p. 67-89.

Felouzis, G. (2003, dir.). *Les mutations actuelles de l'université*. Paris : PUF.

Graveleau, S. (2017). *Le Monde* du 21 novembre 2017, reprenant les statistiques 2016 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, [https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/11/21/41-6-des-bacheliers-reussissent-leur-premiere-annee-de-licence\\_5218170\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/11/21/41-6-des-bacheliers-reussissent-leur-premiere-annee-de-licence_5218170_4401467.html), consulté le 14 décembre 2020.

Perret, C. (2013). Les choix des équipes pédagogiques pour la réussite des étudiants : un éclairage via la cartographie du plan réussite en Licence de l'Université de Bourgogne. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 29-2, <http://ripes.revues.org/730>, consulté le 01 octobre 2016.

Rege Colet, N., Berthiaume, D. (2009). Savoir ou être ? Savoirs et identités professionnels chez les enseignants universitaires. Dans R. Hofstetter (éd.). *Savoirs en (trans)formation : Au cœur des professions de l'enseignement et de la formation*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, p. 137-162, <https://doi.org/10.3917/dbu.hofst.2009.01.0137>

Savidan, P. (2007). *Repenser l'égalité des chances*. Paris : Grasset.

Viaud, M.-L. (2015). *Les innovateurs silencieux. Histoire des pratiques d'enseignement à l'université depuis 1950*. Grenoble : PUG, coll. Regards sur l'éducation.

Younès, N. (2020). *Vers une évaluation écologique dans l'enseignement supérieur : dispositifs et transformations en jeu*. Note de synthèse en vue de l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches. Nancy : Université de Lorraine.